

BTS TECHNICO-COMMERCIAL

Bois et Habitat

LYCÉE PHILIPPE LAMOUR

LYCÉE PHILIPPE LAMOUR

Cinq fonctions essentielles caractérisent son activité :

1 – La vente de solutions technico-commerciales

- Propositions de solutions technico-commerciales
- Négociation, conseil, vente
- Organisation et suivi des affaires

2 – Le développement de clientèles

- Création de clientèles
- Fidélisation des clients
- Création durable de valeur dans la relation client

3 – La gestion de l'information

- Veille stratégique technique et commerciale
- Analyse de l'information technique et commerciale
- Évolution du système d'information technique et commerciale

4 – Le management de l'activité commerciale

- Mise à disposition d'une offre de biens ou services industriels
- Évaluation de la performance commerciale
- Management de l'équipe et du réseau commercial

5 – La mise en oeuvre de la politique commerciale

- Déclinaison et contrôle de plans d'actions commerciales
- Participation à l'élaboration de l'offre de biens et services industriels
- Contribution à l'évolution de la politique commerciale.

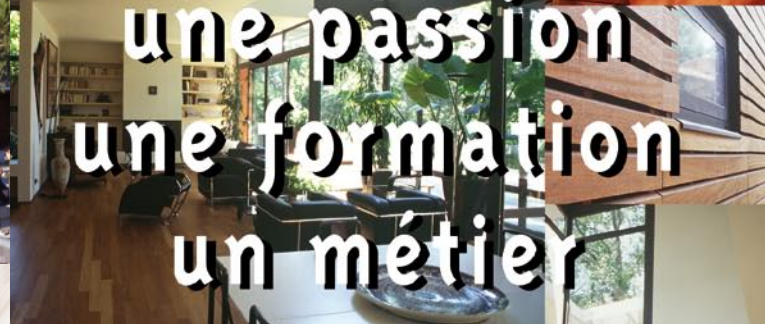
Sa performance commerciale est conditionnée par la maîtrise et l'utilisation pertinente des technologies de l'information et de la communication



Travailler
dans un cadre agréable

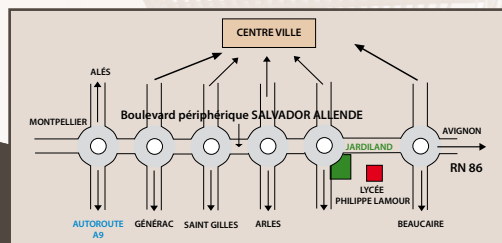


BTS
TECHNICO-COMMERCIAL
Bois et Habitat



une passion
une formation
un métier

Plan d'accès



Lycée Philippe LAMOUR, Rue de l'Occitanie
BP 40 038 Nîmes CEDEX 30 001

Tél. : 04 66 38 86 00 - fax : 04 66 38 86 01

Adresse Web BTS : www.btstc-lamour.org

Site : www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr



NÎMES



BTS TECHNICO-COMMERCIAL Bois et Habitat



Niveau requis: Bac

Diplôme reconnu par l'Etat niveau bac +2

Le BTS TECHNICO-COMMERCIAL Bois et Habitat est effectif depuis septembre 2006. C'est une formation basée sur les principes Commerciaux ainsi qu'une formation technique sur les matériaux bois et les matériaux de l'habitat.

Exemples: Maison ossature bois, charpentes, parquets, menuiseries, piscines...

Une expérience professionnelle !

Elle se réalise pendant les heures de gestion de projet et plus particulièrement lors des 14 semaines de stages effectuées dans l'entreprise qui accueille l'étudiant sur les 2 ans. Ce projet correspond à un besoin de l'entreprise, et permet à l'étudiant de développer ses savoirs et ses compétences de technico-commercial.



Les aptitudes personnelles

C'est un métier où les relations humaines sont privilégiées. Interface entre l'entreprise et son marché, l'attaché technico-commercial fait preuve de dynamisme, de disponibilité, de mobilité, de capacité d'écoute et de qualités de communication. Ouverture d'esprit, rigueur et méthode, persévérance, capacité d'anticipation, esprit d'équipe, sont également des qualités indispensables.

Les emplois

Par-delà les différentes appellations, le titulaire du BTS technico-commercial vise en première insertion un emploi de négociateur - vendeur technico-commercial itinérant ou sédentaire.

Après quelques années d'expérience, il peut accéder à des emplois à responsabilité dont les appellations varient selon l'entreprise ou le secteur d'activité :

- Chargé de clientèle
- Chargé d'affaires
- Négociateur industriel
- Responsable commercial
- Responsable d'achats
- Responsable « grands comptes »
- Responsable d'agence
- Acheteur
- Chef des ventes



BTS TECHNICO-COMMERCIAL Bois et Habitat

Une formation professionnelle et générale

Matières	Année 1	Année 2
Français	3 heures	2 heures
Langue Vivante	3 h	3 h
Environnement économique & Juridique	3 h	3 h
Technologies industrielles	5 h	4 h
Gestion de Projets	6 h	4 h
Développement de clientèles	4 h	4 h
Communication et négociation	6 h	6 h
Management commercial	3 h	2 h
Total Heures	33 h	29 h
Enseignement facultatif (LV2)	2 h	2 h

L'examen

Matières	Coefficient	Durée
Français	2	4 heures
Langue Vivante 1	3	30 min écrit + 30 min oral
Environnement économique & Juridique	2	3 heures
Projet technico-commercial	5	1 heure
Communication et négociation	4	2 évaluations (2 oraux)
Management commercial	4	4 heures
Enseignement facultatif (LV2)	1	1 heure